

Une aide de 200 000 € pour la filière horticole de Seine-et-Marne

Le Département lance un plan d'aide doté de 200 000 € pour aider les horticulteurs et pépiniéristes. Il comprend des commandes et des subventions liées à la perte de chiffre d'affaires.

L'horticulture figure parmi les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire actuelle. L'activité des horticulteurs et pépiniéristes est à l'arrêt depuis plus d'un mois alors que c'est entre la mi-mars et la fin mai qu'ils réalisent 75 % de leur chiffre d'affaires. Cette situation fait peser de graves menaces sur la pérennité de nombreuses exploitations en Seine-et-Marne.

C'est pourquoi le Département a décidé de soutenir dès aujourd'hui cette filière avec un plan d'aide aux horticulteurs et pépiniéristes doté d'un montant de 200 000 € et comportant deux volets d'actions.

Le premier volet concerne les pépiniéristes. Le Département de Seine-et-Marne va commander dans les prochains jours des arbres et arbustes. Ces plantations seront destinées à orner les bords de routes, entrées de villes ou giratoires, dans le cadre des aménagements réalisés par le Département.

Le second volet de ce plan concerne les horticulteurs et consiste en une subvention liée à la perte de leur chiffre d'affaires.

« Le Département de Seine-et-Marne est en train d'élaborer un grand plan de relance de l'économie seine-et-marnaise qui doit être opérationnel pour accompagner les petites entreprises lors de l'après crise, déclare Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne, mais, après avoir pris l'attache de la chambre régionale d'agriculture, pour les horticulteurs et pépiniéristes, nous avons voulu intervenir au plus vite, en raison de l'urgence de la situation financière de nombreuses exploitations qui sont dans l'impossibilité de vendre leur production. »

« Nous menons depuis 2015 une politique volontariste pour que perdure et se développe une agriculture forte en Seine-et-Marne, indique Olivier Lavenka, premier vice-président du Département en de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de l'agriculture. Dans la droite ligne de ces actions, nous devons lancer rapidement un plan d'aide aux horticulteurs et pépiniéristes, qui sont particulièrement vulnérables face à cette crise, en raison de leur pratique de la vente directe et de la taille souvent modeste de leurs entreprises. Nous réfléchissons également au soutien de l'ensemble de la filière agricole de Seine-et-Marne après la crise, avec des aides pour les exploitations les plus fragilisées. »

Contacts presse :

Guillaume Tallon : 06 79 38 52 96

guillaume.tallon@departement77.fr

Pauline Maingre : 06 72 84 70 49

pauline.maingre@departement77.fr